



Jusqu'au bout, le suspense est resté entier sur le témoignage qu'a fait David Eboutou mardi passé sur le plateau de la célèbre télévision en ligne Afrik-Info, revenant ainsi sur les près de 03 années d'incarcération et surtout les faits ignobles dont l'accusait son « bourreau », Jean Pierre Amougou Belinga, PDG de Vision 4 television.

Face au journaliste **Romarc Tenda**, l'ancien consultant de l'émission « Panafritude » sur vision 4 est revenu sur les circonstances effroyables de leur interpellation « **Amougou Belonga nous avait tendu une embuscade en nous appelant dans ses locaux, et on s'est retrouvé en train d'être tabassés, embastillés, humiliés. Je me rappelle de cette image hautement choquante où lui-même (Amougou Belinga Ndlr) a pris un coup de latte et a assené sur la tête de mon frère et ami Sapack, et j'ai vu du sang jaillir des oreilles de Patrick Sapack. J'avais mal, je ne pouvais pas imaginer qu'un homme normal puisse en arriver là** », relate-t-il.

Aujourd'hui, c'est donc un ouf de soulagement pour les proches de **David Eboutou et Patrick Sapack**. Les deux anciens consultants de la télévision privée Vision 4 avaient quitté la prison centrale de Kondengui le dimanche 23 décembre 2018, après avoir purgé une peine de 30 mois suite à une plainte déposée contre eux pour « **faux et usage de faux** », « **chantage** », « **usurpation de titre** » par leur ancien employeur **Jean-Pierre Amougou Belinga**.

En effet, les deux ex-détenus et le PDG du groupe L'Anecdote n'avaient pas pu s'entendre sur le partage d'une somme de 700 millions de francs Cfa, remis par le président **Denis Sassou Nguesso**, suite à la campagne de communication qu'ils avaient menée lors de la présidentielle de mars 2016 au Congo-Brazzaville.

Amougou Belinga va les accuser alors d'avoir utilisé une fausse facture portant l'en-tête de Vision4 pour se faire payer 200 millions de F CFA

Ecoutez d'autres révélations en regardant l'émission dans la vidéo ci-dessous